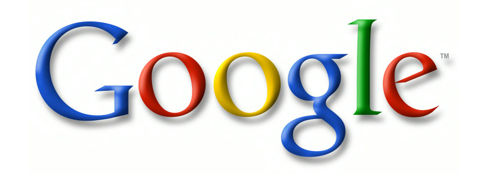
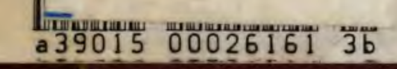







SS


In omnibus requiem quaesivi
sed nusquam inveni
nisi in angulo cum libro
ex libris
Oliver Spaulding



LES MATINÉES

DU

ROI DE PRUSSE

PAR

VOLTAIRE

On retrouvera jusqu'à la fin du monde
des pages inédites de Voltaire.

CH. NODIER.

BRUXELLES
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1871

On retrouvera jusqu'à la fin du monde
des pages inédites de Voltaire.

CH. NODIER.

Il faut choisir : ces pages sont du roi de Prusse ou de Voltaire.

Bien des indices désignent le roi ; mais toute la Prusse, à commencer par Fréderic, se récrie, y voit une accusation, proteste et n'admet pas qu'un éditeur place ce livre parmi les œuvres du *Grand Fréderic*.

En France, au contraire, on fait la part du temps et de l'écrivain, et l'on croirait dépouiller le roi si l'on mettait ce livre au nombre des œuvres de Voltaire.

La question se présente donc ainsi :

Ou ce livre est l'exposé d'une politique que nous jugeons aujourd'hui odieuse, et qu'en ce

temps-là on n'était pas trop éloigné d'admirer, exposé fait par le roi avec une franchise qui pouvait passer alors pour de l'esprit, et où nous verrions à présent de l'impudence ;

Ou bien, c'est un pamphlet qui dénonce ce machiavélisme avec une causticité d'esprit et une vérité de traits qui vengent la justice et la liberté.

Manuel de despotisme, ou chef-d'œuvre de pamphlet politique.

Voici d'abord les faits.

Le 7 février 1765, Bachaumont annonçait avoir eu en mains un manuscrit intitulé : *les Matinées du Roi de Prusse, etc*. C'est, dit-il, « une extension d'un petit imprimé paru il y a plus de six ans et intitulé : *Idée de la personne et de la manière de vivre du roi de Prusse.* »

A ce moment, les manuscrits circulent partout ; on en trouve dans toutes les chancelleries. Ils ne contiennent d'abord que cinq matinées ; Grimm en fait parvenir une copie à la Cour de Prusse, « pour en rendre compte au roi », écrit-il sur la première page. On y ajoute bientôt deux matinées : sur les finances et sur l'État militaire ; Grimm en envoie un nouveau manuscrit à Berlin, « pour le montrer au Roi ou lui en faire part. »

Grimm en a offert un troisième à la Duchesse de Gotha, et il crie au scandale : « Il faudrait

que le roi fût insensé pour avoir écrit les *Matinées* ». Mais Grimm, qui connaît ce roi, a soin de d'ajouter : « Cependant un prince qui serait tel, serait encore un grand prince.» (Lettre du 7 juin 1765.)

Le conseiller d'État de Neufchâtel, Samuel Pury en avait envoyé à Berlin une autre copie qui servit à l'édition de Spiess.

En 1766, le manuscrit est imprimé, et on attribue l'œuvre au roi de Prusse.

Aussitôt Frédéric désavoue, par une note publique, « ces choses aussi sales que mensongères »; il en signale la publication comme « un crime. »

C'était conséquent avec la politique du livre.

Les éditions se suivent. Après ou avant celle de 1766, datée de Berlin, il en paraît une, « gravée en Hollande », sans indication de lieu, ni d'année, ni d'imprimeur; M. Techener la déclare la plus rare et la plus recherchée. Puis, une autre, plus rare peut-être, sans nom de lieu, ni d'imprimeur, mais datée de 1766, paraît sous ce seul titre, imprimé en rouge : *Les Matinées royales.*

On imprime ensuite ce livre, à Londres en 1774, à Berlin en 1784; on en donne une édition en allemand à Boston en 1782, une en espagnol en 1788; Dentu l'imprime à Paris en 1797 et l'éditeur se nomme, c'est Spiess. En

1801, un autre éditeur parisien, Lefebvre, en publie une édition augmentée.

Quand cette édition parut, une Revue littéraire l'annonça comme « une œuvre *posthume* de Frédéric [1]. » Mais Jouyneau Desloges écrivit à ce journal, pour rectifier la *méprise* ou la *supercherie :*

« Il y a plus de trente ans, dit-il, que je connais cet ouvrage, imprimé en 1766 sous la date de Berlin. Je l'achetai à La Rochelle où il se vendait, comme partout ailleurs, sous le manteau. »

Jouyneau Desloges n'hésite pas sur le nom de l'auteur :

« Je me souviens très-bien aussi que l'on soupçonnait assez généralement que cet écrit était de Voltaire [2]. »

On accusait aussi un ancien officier piémontais, baron Patono, tandis que d'autres faisaient remonter l'inspiration à une vengeance politique du duc de Choiseul [3].

Quelque temps après, en 1804, Tiébaut, dans ses *Souvenirs de Berlin,* raconta qu'un aide-de-camp du maréchal de Saxe [4] et le secrétaire de Frédéric s'étaient communiqué, sous le sceau du secret, les mémoires de leurs maîtres; mais que

(1) *Décade philosophique*, an IX, 1801, n° du 10 ventôse.
(2) *Décade philosophique*, 30 nivôse.
(3) Journal allemand de Leipsig. 1863. Article de M. Samwer.
(4) On l'appelle ailleurs Bonneville.

l'un et l'autre avaient trahi leur promesse en prenant copie des manuscrits et en publiant les *Rêveries du maréchal de Saxe* et les *Matinées du roi de Prusse*. Tiébaut ajoute que l'officier français, après cette incartade, fut assez *simple* pour rentrer en Prusse, qu'il fut arrêté, conduit à Spandaw, et retenu prisonnier jusqu'à sa mort (1).

C'était assez invraisemblable.

En 1823, Auguis en donne une nouvelle édition à Paris; en 1845, Geoffroi St-Hilaire en publie des fragments dans le *Constitutionnel*, d'après une copie trouvée dans les papiers de Buffon. Ces deux éditeurs nomment Frédéric.

La protestation se renouvelle encore. M. Preuss répond vivement au *Constitutionnel*, et la Prusse ne laissera jamais l'accusation sans démenti.

Malgré tout ce bruit, ce livre, vendu si longtemps sous le manteau, restait rare et même inconnu : En 1842, M. Techener avait trouvé un exemplaire de l'édition sans date; il avait repoussé l'idée qu'on pût l'attribuer au roi.

En 1860, M. Henri Nadault de Buffon publie la correspondance inédite de Buffon. Il a trouvé dans les papiers du grand naturaliste une copie des *Matinées*; il les dit inédites, et il les publie en note. Il les attribue au roi, sur la foi de M. Hum-

(1) Mes souvenirs de 20 ans de séjour à Berlin, ou Frédéric le grand, sa famille, sa cour, son gouvernement, son académie, par Dieudonné Tiébaut, de l'académie royale de Berlin. T. IV. Paris, 1804.

bert-Bazile, le dernier secrétaire de Buffon. Voici le fait : En 1782, le fils de Buffon fit un voyage en Russie et en Prusse : « Il fut présenté au roi à Postdam, dit M. Humbert-Bazile. Le roi le reçut à merveille... et lui remit, au moment du départ, un manuscrit au sujet duquel il voulait avoir, disait-il, l'opinion de son illustre père. Ce manuscrit avait pour titre : *les Matinées du roi de Prusse, à son neveu Frédéric Guillaume, son successeur à la Couronne* (1). »

En 1863, le livre est publié de nouveau à Londres, d'après un manuscrit qu'un secrétaire de Napoléon aurait rapporté de Postdam. L'éditeur le déclare encore inédit, et il l'attribue bravement à Frédéric le Grand. Un critique anglais, sir John Dalberg Acton, abonde dans ce sens (2). Le témoignage du secrétaire de Buffon lui semble décisif, et la même année on publie le livre à Fribourg avec une traduction en Allemagne en regard.

Aussitôt la lutte recommence. M. Preuss, l'éditeur des œuvres de Frédéric, proteste dans la *Revue de Littérature étrangère* (3). Les témoignages nouveaux sont contestés, rétorqués, niés. L'histoire du fils de Buffon est une *bourde*, dit

(1) *Buffon, et ses Familiers*. Paris, Renouard.
(2) *Home and Foreign Review*, janvier 1863.
(3) Berlin, 10 août 1860.

M. Samwer, et presque toute la presse allemande s'élève contre l'accusation, tandis que M. Nadault de Buffon défend le roi, confirme ses témoignages, maintient ses conclusions (1).

Les journaux se passionnent; on crie au Papisme, qui cherche à faire noise aux protestants. La Prusse venait de reconnaître l'Italie; la publication du pamphlet est dénoncée jusque dans le *Times* comme une vengeance du parti ultramontain.

Le pamphlet continuait à être une arme politique. On raconte qu'on en a voulu vendre des copies au roi de Prusse, et qu'il n'a pas daigné les acquérir; que le duc de Rovigo en avait pris une copie à Postdam, mais qu'il l'a fait détruire avant sa mort.

Il en existait une copie manuscrite à la bibliothèque de Bourgogne (2); elle a disparu.

Un éditeur belge est plus calme : il attribue ces pages à Frédéric :

« Pour qui a lu les œuvres de Frédéric, dit M. Émile Borchgrave, dans sa traduction du livre du Dr Klopp (3); pour qui se souvient de l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury,* de l'*Abrégé du Dictionnaire* de Bayle, de l'*Instruction*

(1) *Revue Britannique*, avril 1864.

(2) N° 15437 de l'inventaire; n° 130 du catalogue des manuscrits de Van Hulthem. Ce manuscrit porte la date de 1767.

(3) *Frédéric et la Nation allemande*. 2 vol. in-8°.

donnée au major Broke pour l'éducation du roi de Prusse, de la correspondance du roi avec Voltaire, d'Alembert, d'Argens, la margrave de Bairuth, le prince Henri, etc., la question se résout d'elle-même. »

Et M. Borchgrave ajoute à sa traduction, de longs extraits des *Matinées*. Mais cette traduction fait partie d'une collection catholique, et nous ne serions pas surpris qu'on eût crié à la calomnie cléricale.

A aucun prix, la Prusse, royaliste et protestante, ne permettra qu'on attribue un pareil livre à son *Frédéric l'Unique*.

Néanmoins les éditeurs de Voltaire continuent à ne pas oser publier les *Matinées* sous son nom. En 1862, M. Ed. Didier rassemble le *Dernier volume des œuvres de Voltaire*. On y trouve bien des œuvres inédites, et même un conte qui n'est pas de Voltaire. On n'y trouve pas les *Matinées*, ni un mot sur ce livre.

« Si l'Allemagne entière, dit M. Nadault de Buffon, se soulève avec une telle passion contre l'authenticité des *Matinées*, c'est qu'on y regarde l'ouvrage comme portant atteinte à la mémoire de Frédéric le Grand. »

Nulle puissance ne peut cependant forcer la main à la Prusse et obliger une grande nation à reconnaître un petit livre.

Pour nous, nous nous rangeons volontiers au

parti le plus fort, et nous abonderons dans l'opinion des critiques allemands. Nulle anecdocte ne peut nous convaincre. L'officier de Tiébaut nous semble trop *simple*. L'envoi fait par le roi de Prusse d'une copie manuscrite d'un livre imprimé, d'un texte corrigé, amendé, gâté de style (1), nous semble un acte de malice pour donner le change. Car, si Frédéric avait intérêt à désavouer ce livre, il avait plus d'intérêt peut-être à ce qu'il ne fût pas attribué à Voltaire et ne figurât pas à jamais dans ses œuvres.

Une raison surtout nous semble décisive : Ce livre est trop beau pour n'être pas un pamphlet. Il entre trop de finesse dans ce portrait pour qu'il ne soit pas une satire. Il faut être philosophe, non conquérant; ami de l'humanité, non roi, pour stigmatiser ainsi l'esprit de conquête et de despotisme. Tant de traits de ce livre jaillissent d'un profond sentiment de justice, d'une foi vive dans la liberté, qu'il ne peut avoir été inspiré par cet égoïsme qui exécute à froid toute liberté, qui exploite sans honneur les apparences de la justice. On dénonce ainsi une politique; on la recommande autrement.

Le testament de Pierre-le-Grand, — qui aussi a été désavoué, sauf à être aussi suivi à la lettre, — n'a pas ces défauts, qui ne sont de hautes qualités que dans un pamphlet.

(1) On le verra par les notes jointes à notre texte.

Les critiques allemands ont raison. De Frédéric, ce livre serait un ouvrage manqué, une maladresse : des instructions politiques se donnent plus gravement. De Voltaire, ce livre est un chef-d'œuvre : c'est ainsi qu'on venge l'humanité.

Va donc pour le chef-d'œuvre.

Mais, Voltaire ou Frédéric, il est incroyable qu'une œuvre de cette valeur ne puisse se trouver en librairie et ne se lise qu'en notes ou par fragments, dans de volumineux ouvrages.

Cette lacune était à combler.

Nous publions *les Matinées* d'après un manuscrit du temps, conforme en beaucoup de points aux éditions qui n'en contiennent que cinq.

Cette édition aura un autre mérite : on sait avec quel sans-gêne certains éditeurs anonymes intercalent toute espèce d'allusions dans ces sortes de pamphlets. M. Techener a dit de l'édition sans date : « Je dirai que non-seulement elles ne sont pas de Frédéric, mais qu'elles n'ont pu être composées que par un de ses ennemis. Il ne faut, pour s'en convaincre, que lire dans la quatrième matinée, au paragraphe *sur les plaisirs*, la manière dont on lui fait faire l'aveu de la plus avilissante faiblesse (1). »

Or, ce passage, qui, sans aucun doute, n'est pas

(1) *Bulletin du Bibliophile*, 1842, p. 173.

plus de Voltaire que de Frédéric, n'est pas dans notre manuscrit.

Nous avons collationné notre texte sur trois éditions différentes, dont nous donnons les principales variantes :

L'édition de 1766, sans nom de lieu ni d'éditeur, qui n'est signalée par aucun biographe ;

L'édition de 1784, datée de Berlin, qui se rapproche le plus de la nôtre ;

L'édition faite par M. Nadault, d'après la copie trouvée dans les papiers de Buffon.

On se convaincra bien vite, en parcourant ces variantes, que, sauf quelques versions que nous avons dû préférer, notre texte est un des meilleurs.

CH. P.

LES
MATINÉES
DU ROI DE PRUSSE.

PREMIÈRE MATINÉE.

Origine de Notre Maison.

Dans le tems du désordre [1] et de la confusion, on vit s'élever au milieu des nations barbares un commencement de souveraineté nouvelle. Les Gouverneurs de différents pays [2] secouèrent le joug, et bientôt devenus assez puissants pour se faire craindre par leurs maîtres, ils obtinrent des privilèges [3] ou, pour mieux dire, par la forme du genouil en terre, [4] ils emportèrent le fond. Dans le nombre de ces audacieux, il y en a plusieurs qui ont jetté les fondements des plus grandes monarchies, et peut-être même, à bien compter, tous les Empereurs, Rois et Princes [5] leur doivent leurs États. Pous Nous, Nous sommes à coup sûr dans ce cas. Vous rougissez; allez, je vous le par-

(1) Des désordres (Éd. 1766).
(2) Des différents pays (Éd. 1766 et Ms Buffon).
(3) Dont ils abusèrent (Éd. 1766).
(4) D'un genouil à terre (Éd. 1766).
(5) Princes souverains (Éd. 1766, Ms Buffon et autres).

donne; mais ne vous avisez plus de faire l'enfant, et sachez pour toujours qu'en fait de royaumes, l'on prend quand on peut, et l'on n'a jamais tort que quand on est obligé de rendre.

Le premier de Nos Ancêtres qui acquit quelques droits de souveraineté, dans le pays qu'il gouvernoit, fut Tavillon de Hohenzollern (1); le treizième de ses descendants fut Burgrave de Nuremberg, le vingt-cinquième Électeur de Brandebourg et le trente-septième Roi de Prusse.

Notre maison a eu, ainsi que toutes les autres, ses Achilles, ses Cicérons, ses Nestors, ses Nérons (2), ses imbéciles et ses fainéants, ses femmes savantes, ses marâtres et à coup sûr ses femmes galantes; elle s'est aussi souvent agrandie (3) par les droits qu'on ne connoit que chez les Princes heureux ou qui sont les plus forts; car on voit dans l'ordre de Nos successions, celles de convenance, d'expectative et de protection. Depuis Tavillon jusqu'au grand Électeur, Nous n'avons fait que végéter; Nous avions dans l'Empire cinquante Princes qui ne nous cédaient en rien et à proprement parler Nous n'étions qu'une branche du grand Lustre d'Allemagne (4). Guillaume le Grand par ses actions éclatantes nous tira du pair (5). Et enfin, en 1701 (cela

(1) Comte de Hollenzollern (Ms Buffon). — Tassillon, comte de Hohenzollern (Éd. 1766).

(2) L'Éd. de 1766 ne donne pas : *ses Nérons*.

(3) Elle s'est enfin aggrandie (Éd. Buffon).

(4) Empire d'Allemagne (Ms Buffon).

(5) De l'oubli (Ms Buffon).

n'est pas bien vieux) la vanité mit sur la tête de mon Grand-Père une couronne, et c'est à cette époque que Nous devons (1) rapporter nôtre véritable consistance (2), puisqu'elle Nous mit dans le cas de disposer en roi et de traiter en égal avec toutes les puissances du monde. Si Nous comptions les vertus de nos Ancêtres, Nous verrions aisément que ce n'est pas à ces avantages que notre Maison doit son agrandissement. Nous avons eu la plus grande partie de nos Princes qui se sont mal conduits, mais ce sont les hazards et les circonstances qui nous ont bien servis. Je vous ferai même observer que notre premier diadème s'est posé sur une tête des plus vaines et des plus légères et sur un corps tortu et bossu. Je vois bien, mon cher Neveu, que je vous laisse dans l'embarras sur notre origine. On prétend que ce Comte de Hohenzollern étoit d'une grande Maison ; mais dans le fait (3), personne ne s'est pourvu (4) avec moins de titres (5) ; au reste il y a assez longtemps (6) que Nous sommes nés bons Gentils-hommes, ainsi tenons-nous en là (7).

(1) Nous pouvons (Éd. 1766).
(2) Existence (Éd. 1766 et 1784). — Grandeur (Ms Buffon).
(3) Dans le fond (Éd. 1766). — Dans le vrai (Ms Buffon).
(4) Poussé (Éd. 1766).
(5) De terres (Éd. 1784).
(6) Il y a longtemps (Éd. 1766).
(7) Ces deux dernières lignes ne sont pas dans le manuscrit Buffon).

La Position de mon Royaume.

Je ne suis pas heureux [1] de ce côté-là; pour vous en convaincre, jettez les yeux sur une carte, et vous verrez que la plus grande partie de mes États est divisée de façon à ne pouvoir pas se donner de secours mutuels. Je n'ai pas de grandes rivières qui traversent mes Provinces; quelques-unes les cotoient, mais peu les entrecoupent.

Du sol de mes États.

Un grand tiers de mes Etats est en friche, un autre tiers est en bois, rivières et marais. Le tiers qui est cultivé ne rapporte ni vin, ni olivier, ni mûrier. Tous les fruits et tous les légumes n'y viennent qu'à force de soins, mais fort peu au véritable point de perfection. J'ai seulement des cantons où le seigle et le froment ont quelque réputation.

Des mœurs des habitans.

Je ne saurois rien fixer sur ce point, parce que mon Royaume n'est que de pièces rapportées [2]. Tout ce que je puis dire d'assez certain, c'est qu'en général tous mes sujets sont braves et durs, peu friands, mais yvrognes, Tyrans dans leurs terres et Esclaves à mon service, Amans insipides et Maris bourrus, d'un grand sang-

(1) Des plus heureux (Éd. 1766).
(2) Parce que mes États sont des pièces rapportées (Éd. 1766).

froid que je tiens au fond pure bêtise ([1]), et savan dans le droit, peu Philosophes, moins Orateurs, et encore moins Poëtes ([2]), affectant une grande simplicité dans la parure, mais se tenant pour bien mis avec une petite bourse ([3]) et un grand chapeau ([4]), des bottes jusqu'à la ceinture, une petite canne, un habit très-court et une veste fort longue. Pour les femmes, elles sont presque toutes grosses ou nourrices ([5]). Elles sont d'une grande douceur, aimant leur ménage ([6]) et assez fidèles à leurs maris. Quant aux filles, elles jouissent du privilège ([7]) à la mode; j'en suis si peu fâché, que j'ai cherché à excuser leurs foiblesses dans mes mémoires. Il faut bien mettre ces créatures ([8]) à leur aise, pour éviter qu'elles n'apprennent une pratique ([9]) qui les feroit s'amuser en sûreté et qui causeroit un grand préjudice à l'État; et même pour mieux les encourager, j'ai soin de donner dans mes Régiments la préférence au fruit de leurs amours, et s'il doit le jour à un officier, je le fais porte-enseigne, et souvent officier avant son tems ([10]).

(1) Pour bêtise (Éd. 1766, 1784, et Buffon).
(2) Moins poètes et encore moins orateurs (Éd. 1766).
(3) Bourse aux cheveux (Éd. 1766).
(4) 1766 et Buffon ajoutent : des manchettes d'une aune.
(5) Notre manuscrit porte : grasses et nourrices. (Nous avons corrigé d'après 1766 et autres.)
(6) Ces trois derniers mots ne sont pas dans le manuscrit Buffon.
(7) Des préjugés (Ms Buffon).
(8) Pauvres créatures (1766).
(9) Pratique infâme (Éd. 1766).
(10) Avant son tour (Éd. 1766 et Ms Buffon).

SECONDE MATINÉE.

De la Religion.

La Religion est absolument nécessaire à un Etat, c'est une maxime qu'il seroit fol de vouloir disputer, et un roi est très maladroit quand il permet que ses sujets en abusent; mais aussi un Roi n'est pas sage d'en avoir. Ecoutez bien ceci, Mon cher Neveu, il n'y a rien qui tyrannise tant l'esprit et le cœur que la Religion, parce qu'elle ne s'accorde ni avec nos passions ni avec les grandes vues politiques qu'un Monarque doit avoir (1). Si l'on craint Dieu, ou pour mieux dire l'Enfer, on devient Capucin (2). Est-il question de profiter d'un moment favorable pour s'emparer d'une Province voisine? Une armée de Diables se présente à vos yeux pour la défendre, Nous sommes assez foibles pour croire que c'est une injustice, et Nous proportionnons

(1) L'édition de 1766, celle de Buffon et d'autres ajoutent ici :
La vraie religion d'un Prince, c'est son propre intérêt et sa gloire. Il doit être dispensé par état d'en connaître d'autres. Il peut cependant conserver un extérieur passager pour amuser ceux qui l'observent et l'entourent.

(2) L'édition de 1766 dit : S'il craint Dieu, ou pour parler comme les prêtres et les femmes, s'il craint l'Enfer, comme Louis XIV dans sa vieillesse, il devient timide ou puéril, il est digne d'être capucin.

nous-mêmes ([1]) le châtiment à nôtre crime. Voulons-nous faire un traité avec quelque puissance, si Nous Nous souvenons seulement que Nous sommes Chrétiens, tout est perdu ; Nous serons toujours dupes pour la guerre ; c'est un métier où le plus petit scrupule gâteroit tout ([2]) ; en effet, quel est l'honnête homme qui voudroit la faire, si l'on n'avoit pas le droit de faire des règles qui permettent le pillage, le feu et le carnage ? Je ne dis pas pourtant qu'il faille afficher l'impiété et l'athéisme ([3]), mais il faut penser selon le rang que l'on occupe. Tous les Papes qui ont eu le sens commun, ont eu des principes ([4]) de Religion, propres à leur agrandissement. Ce seroit le comble de la folie, si un Prince s'attachoit à des petites misères qui ne sont faites que pour le peuple.

D'ailleurs, le meilleur moyen pour écarter le fanatisme de ses États, est d'être de la plus belle indifférence du monde sur la Religion. Croyez moi, mon cher Neveu, la sainte Mère a ses petits caprices comme une autre ([5]) ; attachez vous donc à être philosophe sur ce point ([6]). Vous verrez qu'il n'y aura dans Votre Royaume aucune dispute de conséquence sur cet objet ; car les

(1) Nous-mêmes à notre faute (Ms Buffon).
(2) Gâte tout (Éd. Buffon).
(3) L'édition Buffon supprime : *Et l'athéisme.*
(4) Des systèmes (Éd. Buffon).
(5) Comme une femme : elle est toujours inconstante (Éd. 1766).
(6) Attachez-vous donc à la vraye philosophie : elle est consolante, lumineuse, forte, et inépuisable comme la nature et bientôt vous verrez, etc.... Éd. 1766).

partis ne se forment que sur la foiblesse des Princes ou de leurs ministres. Une réflexion importante, que j'ai à vous faire, c'est que Vos Ancêtres ont opéré de la façon la plus sensée dans cette partie, ils ont fait une réforme qui leur a donné un air d'apôtres, en remplissant leur bourse. C'est sans contredit le changement le plus raisonnable qui soit jamais arrivé dans cette espèce de matière ; mais puisqu'il n'y a presque plus rien à gagner, et qu'il seroit dangereux dans ce moment-ci de marcher sur leurs traces, il faut s'en tenir à la tolérance. Retenez bien ce principe, mon cher Neveu, et dites toujours comme moi, que l'on prie Dieu dans mon Royaume comme l'on veut, et que l'on y ..... (1) comme l'on peut ; car pour peu que Vous paroissiez négliger cette matière (2), tout est perdu dans vos États, et voiçi pourquoi : Mon Royaume est composé de plusieurs sectes. Dans certaines Provinces, les Réformés sont en possession de toutes les charges ; dans d'autres, les Luthériens ont les mêmes avantages ; il y en a où les Catholiques dominent au point que le Roi ne peut y envoyer qu'un ou deux députés (3) protestants. Quant aux Juifs, ce sont de pauvres diables, qui n'ont pas dans le fond autant de tort qu'on le dit ; ils payent bien cher, et après tout ils ne dupent que les

(1) L'édition 1766 porte : *que l'on y f... ;* l'édition Buffon dit : *que l'on y fasse son salut.*

Si c'est le roi de Prusse qui a rempli ainsi les points, le lecteur jugera du genre d'esprit qu'il apportait dans ses corrections.

(2) Maxime (Éd. 1765 et Ms Buffon).

(3) Commissaires (Éd. Buffon).

sots ([1]). Comme nos Ayeux se firent Chrétiens dans le neuvième ([2]) siècle pour plaire aux Empereurs, Luthériens dans le quinzième pour prendre le bien de l'Église, Réformés dans le seizième pour plaire aux Hollandais à cause de la succession de Clèves, Nous pourrions bien Nous rendre indifférents pour maintenir la tranquilité dans nos États. Mon père avait un projet excellent, mais qui ne lui réussit pas. Il avoit engagé le Président Lam ([3]) à lui faire un petit traité de Religion pour réunir les trois Sectes et ([4]) n'en faire qu'une.

(1) L'édition de 1766, etc., ajoute ici :
Et de tous les fanatiques ignorants et aveugles, j'ose vous protester que les Romains sont les plus ardents et les plus atroces. Les prêtres dans cette extravagante religion sont des bêtes féroces, qui ne prêchent qu'une soumission aveugle à leurs décrets, et qui commandent en despotes. Ils sont assassins, voleurs, violateurs, et d'une ambition inexprimable. Voyez Rome! avec quelle insolente stupidité elle ose s'arroger le droit de commander aux monarques! Quant aux Juifs, ce sont de pauvres petits fripons errants, qui dans le fond n'ont pas tant de tort qu'on leur en impute. Rebutés, haïs, persécutés presque partout, ils payent assez exactement ceux qui les souffrent, et se vengent en dupant les sots qu'ils rencontrent sur leur route.

(2) L'édition de Buffon dit par erreur : *le nouveau siècle*.

(3) Le traité auquel il est fait ici allusion est dédié au roi Fréderic II, et a pour auteur M. J. M. De Loen, président de la Régence de Tecklenbourg et Lingen en Westphalie; il a paru d'abord en allemand; la traduction française est intitulée : *La véritable religion, unique dans son espèce, universelle dans ses principes, corrompue par les disputes des théologiens, divisée en plusieurs sectes, réunies en Christ.* Francfort et Leipzig, 1751. 2 vol. in-8°. — Presque toutes les éditions orthographient mal le nom de l'auteur : L'édition Spiess et le manuscrit Buffon portent *Laon;* l'édition de Berlin 1784 : *Lam;* l'édition de 1766, sans nom de ville ni d'imprimeur : *Laen.*

Le roi de Prusse, qui connaissait l'ouvrage et l'auteur, n'a pu tronquer son nom à ce point et l'on a trouvé là une preuve de plus contre la supposition qui attribue *les Matinées* à Fréderic II.

(4) A n'en faire qu'une (Éd. 1766).

Le Président parloit mal du Pape, traitoit Saint Joseph de bonhome, prenoit le chien de Saint Roch par les oreilles et tiroit le cochon de Saint Antoine par la queue ; il ne croyoit pas à la chaste Suzanne, il regardoit Saint Bernard et Saint Dominique comme des courtisans (1), et récusoit Saint François de Sales pour saint. Les onze mille Vierges n'avoient pas plus de crédit sur son esprit, que tous les saints et tous les martyrs de Loyola ; quant aux Mystères, il convenoit qu'il ne faloit pas vouloir les expliquer, mais qu'il faloit vouloir mettre du bon sens à tout et nè pas s'en tenir aux mots. A l'égard des Luthériens, il en faisoit son point d'appui, il vouloit que les Catholiques devinssent un peu infidèles à la Cour de Rome, mais il prétendoit (2) que les Luthériens cessassent d'être aussi subtils dans la dispute ; il prétendoit que, quelques distinctions otées, il étoit sûr qu'on se (3) trouveroit très près les uns des autres, il croyoit qu'il y auroit plus de peine à rapprocher les Calvinistes, parce qu'ils avoient plus de titres que les Luthériens ; il proposoit cependant un bon expédient (4), qui est de n'avoir que Dieu pour confident quand on communioit. Il regardoit le culte des images comme une amorce pour le peuple ; il croyoit qu'il falloit à un paysan un saint quelconque ; pour les moines, il les expulsoit, parce qu'il

(1) Aussi déliés que fourbes (Éd. 1766).
(2) Demandoit (Ms Buffon).
(3) Qu'on les (Éd. de 1766).
(4) Le manuscrit Buffon ajoute ici : « Sur la grande difficulté. »

les regardoit comme des ennemis, à qui il faut une forte contribution. Quant aux prêtres, il leur donnoit des gouvernantes (1) pour femmes. Ceci a fait beaucoup de bruit parce que les bonnes dames prétendoient qu'elles étoient lésées, et que c'étoit un sacrilége, parce qu'on touchoit aux mystères. Si cette brochure avoit été goutée, on auroit fait tous ses efforts pour exécuter le projet qu'on avoit formé (2). Pour moi (3), voici ce que je fais pour cela : Je tâche de faire répandre dans tout ce que l'on écrit dans mon Royaume, un mépris pour tout ce qui a été Réformateur, et je ne perds pas la plus petite occasion de développer les vues ambitieuses de la Cour de Rome, des Prêtres et des Ministres; peu à peu j'accoutumerai tous mes sujets à penser comme moi, et je les détacherai de tous les préjugés. Mais comme il faut un culte, je ferai paroitre, si je vis assez, quelque homme éloquent qui en prêchera un. D'abord j'aurai l'air (4) de vouloir le persé-

(1) Leurs gouvernants (Éd. 1766).

(2) L'édition de 1766 ajoute ici :

Pour moi, je ne l'ai point abandonné, mon cher Neveu, et je me flatte de vous en faciliter l'exécution. Il faut être utile à tout le genre humain en les rendant tous frères, et en leur faisant une loi douce et facile de vivre ensemble eomme amis et comme parens, en leur inculquant la nécessité absolue de vivre et de mourir en paix, et de faire leur unique bonheur des vertus sociales. Ces maximes une fois germées dans le cœur des enfants, l'univers ne sera plus qu'une nombreuse famille, et le siècle d'or, si vanté, n'approchera pas d'une félicité telle que je la souhaite ardemment et dont on jouira sans altération.

(3) Pour moi je ne l'ai point abandonné; j'espère même vous donner assez de faciiité pour pouvoir en venir au bout. Voici, etc. (Ms. Buffon).

(4) L'art (Éd. de Berlin 1784).

cuter, mais peu à peu je me déclarerai son défenseur et j'embrasserai avec chaleur son système. Ce système, si vous voulez que je le dise, est déjà fait. Voltaire en a composé le préambule, il prouve la nécessité de se désister de tout ce qu'on a dit jusqu'à présent sur la Religion, parce qu'on n'est d'accord sur aucun point. Il fait le portrait de chaque chef de Secte avec une bonté (1) qui ressemble à la pure vérité. Il a déterré des anecdotes (2) des Papes, des Évêques, des Prêtres et des Ministres, ce qui répand une gaieté singulière sur son ouvrage, qui est écrit d'un stile si serré et si rapide, qu'on n'a pas le tems de réfléchir, et comme un orateur rempli de l'art le plus subtil, il a l'air de la meilleure foi du monde, quand il avance les principes les plus douteux. D'Alembert et Maupertuis ont formé le cannevas (3), et tout calculé avec tant de précision qu'on seroit tenté de croire qu'ils ont tâché de se le démontrer à eux-mêmes, avant de l'aller démontrer aux autres. Rousseau travaille depuis quatre ans à prévenir toutes les objections. Je me fais d'avance une fête de mortifier tous ces Monseigneurs (4) qui oseront nous contredire. Il y a déjà une suite de cinquante conséquences pour chaque objet de dispute, et au moins trente réflexions sur chacun des articles de l'Écriture Sainte. Il est (5) même présentement occupé à

(1) Avec une liberté naïve (Éd. 1766).
(2) L'édition Buffon dit : *âmes dévotes.*
(3) Le canevas de cet ouvrage (Éd. 1766).
(4) Et tous ces ministres empesés (Éd. 1766 et Ms Buffon).
(5) Ils sont (Éd. 1766).

prouver, que tout ce qu'on débite aujourd'hui n'est qu'une fable, qu'il n'y a jamais eu de Paradis terrestre, et que c'est dégrader Dieu que de croire qu'il a fait son semblable un franc nigaud, et sa Créature la plus parfaite une franche libertine, car enfin, ajoute-t-il, il n'y a que la longueur de la queue du serpent qui ait pu séduire Ève, et dans ce cas, cela prouve un désordre affreux dans l'imagination. Le Marquis d'Argens et M. Formey ont préparé la composition d'un Concile (1), je dois y présider, mais sans prétendre que le S[t] Esprit me donne un grain de lumière de plus qu'aux autres. Il n'y aura qu'un Ministre de chaque Religion, et quatre Députés de chaque Province, dont deux de la Noblesse et deux du Tiers État. Tout le reste des Prêtres, Moines et Ministres en général en seront exclus, comme gens intéressés à la chose, et pour que le S[t] Esprit paroisse mieux présider à cette assemblée, on conviendra de décider tout bonnement selon le sens commun.

(1) Ont préparé un concile (Éd. 1766).

TROISIÈME MATINÉE.

De la Justice.

Nous devons à nos sujets la justice, comme ils nous doivent le respect. C'est une chose convenue (1), mais il faut bien prendre garde de Nous laisser guider (2) par elle. Représentons-nous la, mon cher Neveu, conduisant le malheureux Charles sur l'Echaffaut (3). Je suis né trop ambitieux, pour Vouloir qu'il y ait quelque Ordre dans mes Etats qui me géne, et c'est trés certainement ce qui m'a obligé uniquement à faire un nouveau Code. Je sais bien que je l'ai mise, la bonne Dame, en pet en l'air, mais je craignois ses yeux, parce que je con-

(1) L'édition 1766 ajoute :
J'entends par là, mon cher neveu, qu'il faut rendre la justice aux hommes, et surtout à nos sujets, lorsqu'elle ne renverse pas nos droits ou qu'elle ne blesse pas notre autorité; car il ne doit y avoir aucune égalité entre le droit du Monarque et le droit du sujet ou de l'esclave; mais il faut être juste et ferme, lorsqu'il est question de juger ou d'établir le droit entre un sujet quelconque et un autre sujet. C'est un acte qui seul peut nous faire adorer.

(2) Subjuguer (Ms Buffon).

(3) Représentez-vous Charles Ier conduit sur l'échafaut par cette justice que le peuple implore et réclame à grands cris (Éd. 1766).

nais le poids qu'elle a parmi le peuple, et je savois que les Princes, adroits en satisfaisant leur ambition, peuvent souvent se faire adorer. La plus grande partie de mes sujets a crû que j'étois touché des malheurs qu'entraîne après soi la chicane; hélas! je Vous l'avouë, et j'en rougis (1), que biên loin de l'avoir en vuë je regrette les petits avantages qu'elle me procuroit, car les droits établis sur la procédure et sur le papier marqué (2) ont diminué mes revenus de prés de cinq cents mille livres (3). Ne Nous laissons pas éblouir (4), mon cher Neveu, par ce mot de Justice; car c'est un mot qui a diffèrents rapports et qui peut être expliqué de diffèrentes manières. Voici le sens que je lui donne: la Justice est l'image de Dieu; qui peut donc atteindre à une si haute perfection? N'est-on pas même raisonnable, quand on se désiste du projet insensé de la posséder entièrement (5)? Voyés tous les païs du monde et examinés bien si on la rend dans deux Roïaumes de la même façon; consultés après cela les principes qui conduisent les hommes, et voyés s'ils s'accordent. Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire qu'un homme veuille être juste à sa manière? Quand j'ai voulû jetter les yeux sur tous les tribunaux de mon Roïaume, j'ai trouvé une Armée immense de Légistes, tous censés honnêtes

(1) Presque (Ms Buffon).
(2) Timbré (Éd. 1766).
(3) Florins (Ms Buffon).
(4) Ne vous laissez (Diverses éditions).
(5) N'est-on pas déraisonnable quand on s'occupe du projet vain de la posséder entièrement (Ms Buffon).

gens, mais trés ([1])soupçonnés de ne le pas être. Chaque tribunal avait son supérieur, moi-même j'avois le mien, car on formoit opposition aux jugements donnés par mon conseil, je ne m'en fachois pas parce que c'étoit un usage ([2]). En examinant les progrès que la justice faisoit dans mes Etâts ([3]), je fus effrayé de voir que, dans un siècle la dixième partie de mes sujets s'étoient enrôlés sous ses drapeaux, et en calculant ce qu'il en coutoit pour faire vivre ses légions, je tremblai lorsque je vis que la dixième partie des revenus de mon Roïaume passoit entre leurs mains, mais ce qui me donnoit le plus d'inquiétude, c'étoit cette marche sûre

(1) Mais tous soupçonnés (Éd. 1766).

(2) L'édition de 1766 met ici une note ainsi conçue :

Gens de loi parviennent à la longue à lutter avec le Monarque, et souvent ils le renversent. Sous un Prince faible, environné de Ministres ignorants ou avides d'argent, les Légistes s'élèvent, se fortifient pour l'amour du peuple, dont ils feignent d'embrasser la cause, et peu à peu ils viennent à bout de renverser l'idole qu'ils encensaient publiquement. Qu'on se souvienne des menées adroites des Parlemens de France; sous prétexte de détruire les Impôts, ils exagèrent au Monarque les maux, ils peignent l'État courant à sa ruine, ils échauffent l'audace des ennemis, détruisent le patriotisme des sujets, et finissent par s'emparer de l'administration. Au lieu de rendre la Justice aux malheureux qui les obcèdent par misère, ils les traînent à leur char, les dépouillent et les renvoient mourir de faim sur leur fumier. Tous les philosophes de Paris s'élèvent avec force contre ces déprédations ouvertes qui s'exercent impunément contre le faible : Les gens de Justice ont toujours été dépravés et avides d'argent dans ce Royaume. Lisez le Chancelier de l'Hôpital, et vous en conviendrez.

(3) L'édition de 1766 ajoute :

En examinant les progrès que la Justice faisait dans mes États, ou, pour mieux dire, en voyant chaque jour la chicane s'accroître et s'emparer du bien de tous mes sujets, je fus effrayé de ces tortueux et immenses labyrinthes où se perdaient et s'engloutissaient tout vivants des milliers de mes sujets.

et constante, qu'ont les gens de loi, cet esprit de liberté inséparable de leurs principes, et cette façon adroite de conserver leurs avantages et d'écraser leurs ennemis (1) par l'apparence de l'équité la plus sévère. Je repassois dans ma mémoire tous ces actes pleins de rigueur (2), mais souvent bien bizarres, du Parlement d'Angleterre et de celui de Paris, et si j'admirois souvent, j'étois quelquefois bien honteux (3) pour la Majesté du Trône. C'est au milieu de toutes ces réflexions que je me déterminai à saper le fondement de cette grande puissance, et ce n'est qu'en la simplifiant le plus que j'ai pû, que je l'ai réduite au point où je la demandois (4).

Vous serés peut-être surpris, mon cher Neveu, que des gens qui n'ont aucune arme (5), et qui ne parlent jamais qu'avec respect de la Personne sacrée du Roi, soïent les seuls en état de lui faire la loi. C'est précisément par ces mêmes raisons qu'il ne leur est pas difficile d'arrêter notre puissance; on ne sauroit les soupçonner d'user de violence, puisqu'ils nous parlent (6) toujours avec la plus grande décence, et nos sujets sont bien vite enchaînés (7) par cette éloquence

(1) Ces quatre derniers mots sont supprimés dans le manuscrit Buffon.
(2) Vigueur (Éd. 1766 et Ms Buffon).
(3) Et j'admirais qu'ils étaient quelquefois bien honteux (Éd. 1766).
(4) Désirois (Éd. 1766).
(5) L'édition 1766 supprime les mots : *qui n'ont aucune arme*.
(6) Parce qu'ils n'ont point d'armes ni les accuser de nous manquer de respect puisqu'ils nous parlent, etc. (Éd. 1766 et Ms Buffon).
(7) Entraînés (Éd. 1766 et Ms Buffon).

ferme, qui ne semble se produire que pour leur bonheur et pour notre gloire. J'ai souvent réfléchi sur les avantages que procure à un Royaume, un corps qui représente la Nation, et qui est dépositaire de ses loix; je crois même qu'un Roi est plus sûr de la couronne lorsqu'il la lui donne, ou qu'il la lui conserve; mais qu'il faut être homme de bien et rempli de bons principes pour permettre qu'on pèse tous les jours nos actions! Quand on a de l'ambition, il faut y renoncer. Je n'aurois rien fait, si j'avois été gêné; peut-être passerois-je pour un roi juste, mais on me refuseroit le titre de Héros (1).

(1) L'édition de 1766 ajoute ici :
Le Monarque est plus souvent exposé aux vicissitudes que le Despote; mais il faut aussi que le Despote soit actif, éclairé et ferme. Il faut plus de vertus pour briller dans l'État despote que dans l'État monarchique. Le courtisan adule le Monarque, caresse ses vices et le trompe; l'esclave se prosterne devant le Despote, s'avilit et l'éclaire : il est donc plus utile à un grand homme de régner en Despote, mais plus affligeant à un peuple de vivre sous ce gouvernement.

QUATRIÈME MATINÉE.

De la Politique.

Comme parmi les hommes on est convenu que duper son semblable étoit une action lâche et criminelle, on a été chercher [1] un terme qui adoucît la chose, et c'est le mot de Politique que l'on a choisi. Infailliblement ce mot ne l'a été qu'en faveur des Souverains, parce que décemment on ne peut nous traiter de coquins ni de fripons. Quoi qu'il en soit, voici au vrai ce que je pense sur la Politique : J'entends, mon cher Neveu, par le mot de Politique, qu'il faut toujours chercher à duper les autres ; c'est le moyen, non pas d'avoir de l'avantage, mais [2] de se trouver au pair [3]. Car soyez bien persuadés que tous les Etats du monde courent la même carrière. Or, ce principe posé, ne rougissez pas de faire des alliances dans la vue d'en

(1) On a été obligé de chercher (Ms Buffon).
(2) C'est le moyen d'avoir de l'avantage ou au moins, etc. (Éd. 1766 et 1784).
(3) L'édition 1766 ajoute : avec tous les hommes.

tirer Vous seul tout l'avantage. Ne faites point la faute grossière de ne pas les abandonner, quand vous croirez qu'il y va de votre intérêt, et surtout soutenez vivement cette maxime, que dépouiller ses voisins c'est leur ôter les moyens de nuire (1).

La Politique, à proprement parler, construit et conserve les royaumes; ainsi, mon cher Neveu, il la faut bien entendre, et la concevoir dans le plus grand (2); pour cet effet, nous l'allons diviser en Politique d'Etat et en Politique particulière. La première ne regarde que les grands intérêts du royaume, la seconde les intérêts particuliers du Prince.

De la Politique particulière (3).

Un prince ne doit jamais se montrer que du bon côté, et c'est à quoi il faut Vous appliquer sérieusement. Quand j'étois Prince Royal, j'étois fort peu militaire; j'aimois mes commodités, la bonne chère, le vin, et j'étois à deux mains pour l'amour. Quand je fus Roi, je parus soldat, philosophe et poëte, je couchai sur la paille, je mangeai du pain de munition à la tête de mon camp, je bus fort peu (4) devant mes sujets, et je parus mépriser les femmes. Voici comme je me conduis dans toutes mes actions.

(1) De vous nuire (Ms Buffon).
(2) Dans le plus grand jour (Éd. 1766). — Et la comprendre, la concevoir dans les grands intérêts (Ms Buffon).
(3) Le manuscrit Buffon fait de ce chapitre une cinquième matinée.
(4) Je vais fort peu (Éd. 1766). — Je bus fort peu de vin (Ms Buffon).

Dans mes voyages (1), je marche toujours sans garde (2), et je vais nuit et jour; ma suite est très peu nombreuse, mais bien choisie; ma voiture est toute unie, elle est en revanche bien suspendue, et j'y dors aussi bien que dans mon lit; je parois faire peu d'attention à la façon de vivre; un laquais, un cuisinier, un pâtissier sont tout l'équipage de ma bouche; j'ordonne moi-même mon dîner, et ce n'est pas ce que je fais de plus mal, parce que je connois le pays, et que je demande, soit en gibier, poisson et viande de boucherie, ce qu'il produit de meilleur. Quand j'arrive dans un endroit, j'ai toujours l'air fatigué et je me montre au peuple avec un fort mauvais surtout (3) et une perruque mal peignée. Ce sont des riens qui font souvent une impression singulière. Je donne audience à tout le monde, excepté aux prêtres, ministres et moines; comme ces Messieurs sont accoutumés à parler de loin, je les écoute de ma fenêtre, et un page les reçoit et leur fait mon compliment à la porte. Dans tout ce que je dis, j'ai toujours l'air de ne penser qu'au bonheur de mes sujets. Je fais des questions aux nobles, aux bourgeois et aux artisans, et j'entre avec eux dans les plus petits détails (4). Vous avez entendu, ainsi que moi, mon cher Neveu, les propos flatteurs de ces bonnes gens. Rappelez-vous celui qui disoit qu'il fal-

(1) Le manuscrit Buffon place ici une nouvelle division : SIXIÈME MATINÉE, *De mes voyages.*

(2) Sans appareil militaire (Ms Buffon).

(3) *Fort mauvais* manque au manuscrit Buffon.

(4) Les plus grands détails (Éd. 1766).

loit que je fusse bien bon pour me donner autant de mal après avoir fait une guerre aussi longue, et souvenez-vous de celui qui me plaignoit de tout son cœur en voyant mon mauvais surtout et les petits plats qu'on servoit sur ma table ; le pauvre homme ne savoit pas que j'avois un bon habit dessous, et croyoit qu'on ne pouvoit pas vivre si l'on n'avoit un jambon et un quartier de veau à son dîner (1).

A la revue de mes troupes, avant de passer un régiment, j'ai l'attention de lire le nom de tous les officiers et de tous les sergents, et j'en retiens trois ou quatre avec les noms des compagnies où ils se trouvent. Je me fais informer exactement des petits abus qui se commettent par mes capitaines, et je permets à tous les soldats de se plaindre. L'heure de la revue arrivée, je pars de chez moi, bientôt la populace m'entoure, je ne permets pas qu'on l'écarte et je cause avec celui qui est plus près de moi et qui répond le mieux. Arrivé au régiment, je le fais manœuvrer, je passe lentement dans tous les rangs (2), et je parle à tous les capitaines ; lorsque je suis vis à vis de ceux dont j'ai retenu les noms, je les nomme ainsi que tous les lieutenants et sergents, cela me donne un air singulier de mémoire et de réflexion. Vous avez vu, mon cher Neveu, la façon dont j'humiliai ce major qui donnait des chemises

(1) Le manuscrit Buffon fait ici une nouvelle division : SEPTIÈME MATINÉE. *De la revue de mes troupes.*

(2) Notre manuscrit porte : « Je fais manœuvrer doucement dans tous les rangs. » Nous avons préféré la version de l'édit. 1766.

trop courtes à sa compagnie; je fis si bien qu'un des soldats eut la hardiesse d'ôter sa chemise de sa culotte. Si un régiment manœuvre mal, j'ai une façon de le punir. J'ordonne qu'on fasse l'exercice quinze jours de plus, et je ne fais manger aucun officier avec moi. S'il manœuvre bien, je fais manger avec moi tous les capitaines et même quelques lieutenants. En passant ainsi la revue, je connais à fond mes troupes, et quand je trouve quelque officier qui me répond avec fermeté et netteté, je le mets dans mon catalogue afin de m'en servir (1) dans l'occasion.

Jusqu'à présent, tout le monde croit que l'amour que j'ai pour mes sujets m'engage à visiter mes États aussi souvent qu'il m'est possible. Je laisse tout le monde dans cette idée, mais dans le vrai, ce motif y entre pour peu (2); le fait est que je suis obligé de le faire et voici pourquoi : Mon royaume est despotique, par conséquent celui qui le possède (3) en a seul la charge; si je ne parcourois pas mes États, mes gouvernants se mettroient à ma place, et peu à peu se dépouilleroient des principes de l'obéissance, pour n'adopter que des principes d'indépendance. D'ailleurs, comme mes ordres ne peuvent être que fiers et absolus, ceux qui me représentent prendroient le même ton, et de là, tirannie (4); au lieu qu'en visitant de tems en tems

(1) Souvenir (Ms Buffon).
(2) Mais le vrai de ce motif y entre pour peu (Éd. 1766).
(3) Gouverne (Ms Buffon).
(4) Prendroient le même ton de la tyrannie (Éd. 1766, 1784 et Ms Buffon).

mon royaume, je suis à portée de connoître tous les abus qu'on fait des pouvoirs que j'ai confiés, et de faire rester dans le devoir ceux qui auroient envie de s'en écarter. Ajoutez à ces raisons celle de faire croire à mes sujets que je viens dans leurs foyers (1) recevoir leurs plaintes et calmer leurs maux.

Dans les Belles Lettres (2).

Je fais tout ce que je puis (3) pour me faire une réputation dans les Belles-Lettres, et j'ai été plus heureux que le cardinal de Richelieu; car, Dieu merci! je passe pour auteur; mais entre nous, c'est une maudite race que celle des beaux Esprits! C'est un peuple insupportable pour sa vanité (4). Il y a tel Poëte qui refuseroit mon royaume s'il étoit obligé de sacrifier (5) deux de ses beaux vers (6). Comme c'est un métier qui nous éloigne des occupations dignes du Trône, je ne compose que quand je n'ai rien de mieux à fairè, et,

(1) Leur pays (Ms Buffon).
(2) HUITIÈME MATINÉE. *Des belles lettres* (Ms Buffon).
(3) *Alias :* J'ai fait tout ce que j'ai pu.
(4) L'édition de 1766 ajoute :
Orgueilleux, méprisant les grands, mais avides de grandeurs; tirans de leurs opinions, ennemis implacables, amis inconstants, durs dans leur commerce, souvent adulateurs et satiriques en un même jour.
(5) *Alias :* Me sacrifier.
(6) L'édition 1766 ajoute :
Ce sont pourtant des hommes nécessaires à un Prince qui veut régner despotiquement et qui aime la gloire. Ils distribuent les honneurs; sans eux on n'acquiert aucune solide réputation. Il faut donc les caresser par besoin et les récompenser par politique.

pour me donner un peu d'aisance, j'ai à ma Cour quelques beaux Esprits (1) qui prennent soin de rédiger mes idées. Vous avez vû avec quelle distinction j'ai traité dans ce dernier voyage M. D'Alembert ; je l'ai toujours fait manger avec moi et je n'ai fait que le louer. Vous avez même paru surpris des grandes attentions que j'avois pour cet auteur. Vous ne savez donc pas que ce philosophe est écouté à Paris comme un oracle, qu'il ne parle jamais que de mes talents et de mes vertus, et qu'il soutient partout que j'ai tous les caractères d'un véritable Héros et d'un grand Roi. D'ailleurs, c'est une douceur pour moi de m'entendre louer avec esprit et délicatesse (2) et à vous dire vrai, il s'en faut bien que je sois insensible aux louanges. Je sens bien que toutes mes actions ne doivent pas m'en rapporter (3) ; mais D'Alembert est si doux, quand il est assis auprès de moi, qu'il n'ouvre jamais la bouche que pour dire des choses obligeantes. Voltaire n'étoit point de ce caractère, aussi l'ai-je chassé ; je m'en suis fait un mérite auprès de Maupertuis (4), mais dans le fond je le croignois, parce que je n'étois pas sûr de pouvoir toujours lui faire le même bien, et que je savois parfaitement qu'un écu de moins m'auroit attiré deux mille coups de patte (5). D'ailleurs, tout

(1) Bons esprits (Ms Buffon).
(2) Distinction (Éd. Buffon).
(3) S'y rapporter (Ms Buffon).
(4) Auprès de l'académie (Ms Buffon).
(5) Que des secours retranchés m'auroient attiré mille coups de patte (Ms Buffon).

bien considéré, et après avoir pris l'avis de mon Académie, il fut décidé que deux beaux Esprits ne peuvent jamais respirer le même air. J'oubliois de vous dire qu'au milieu de mes plus grands malheurs, j'ai eu soin de faire payer aux beaux Esprits leur pension. Ces philosophes font de la guerre la folie la plus affreuse, aussitôt qu'elle touche à leur bourse.

Dans le petit Détail (1).

Voulez vous apprendre à contenter tout le monde à peu de frais? Voici le secret : Qu'il soit permis à tous vos sujets de vous écrire directement et de vous parler, et lorsqu'on le fera, répondez ou écoutez, mais voici le style dont il faut que vous fassiez usage : « Si ce que vous me marquez est vrai, je vous rendrai justice; mais comptez aussi sur le zèle que j'ai (2) à punir la calomnie et le mensonge. Je suis votre roi Frédéric. » Si l'on vient pour se plaindre, écoutez avec attention, ou d'un air qui en suppose; que votre réponse soit surtout ferme et laconique. Deux lettres dans ce goût et deux réponses faites ainsi vous éviteront l'ennui des plaintes, et vous donneront dans vos États, et encore plus dans les Cours étrangères, un air de simplicité et de détail qui fait la fortune (3) des Rois. Je sais, mon cher Neveu, que pour deux pa-

(1) Neuvième matinée : *De la conduite dans le petit détail* (Ms Buffon).
(2) Que j'ai toujours eu (Ms Buffon).
(3) La réputation (Éd. 1766).

reilles lettres qui existaient dans le pays, que les français ont pris en 1757, j'ai passé chez eux pour le Roi le plus uni (1), le plus populaire et le plus équitable.

Dans l'Habillement (2).

Si mon grand-père avait vécu vingt ans de plus, nous étions perdus, parce que le jour de sa naissance auroit mangé le royaume. Je ne porte jamais que mon habit uniforme. Le militaire croit que c'est par le cas que je fais de son état (3), mais dans le fait, c'est pour prêcher d'exemple. Mon Père a très-bien imaginé l'habit bleu pour les galas. Quand on n'est pas riche, et qu'on veut se bien mettre, il faut éviter les demis-galons (4).

Dans les Plaisirs (5).

L'amour est un Dieu qui ne pardonne à personne; quand on résiste aux traits qu'il lance de bonne guerre, il se retourne; ainsi, croyez-moi, n'ayez pas la vanité de lui faire tête, il vous attrapera toujours (6); quoi-

(1) *Le plus uni*, manque à l'édition 1766.

(2) Dixième matinée. *De l'habillement*. (Ms Buffon).

(3) Je le laisse dans cette idée, mais, etc. (Éd. 1766 et Ms Buffon).

(4) L'édition de 1766 ajoute ici :
Il faut laisser la broderie et ces placards d'or et d'argent aux princes oisifs et mous qui ne vivent que dans les plaisirs, le bal et la débauche. C'est une nécessité pour les hommes frivoles de s'étudier à se parer tous les jours d'un goût nouveau et recherché, pour plaire aux femmes dont ils font leur unique occupation.

(5) Onzième matinée : *Des plaisirs*. (Ms Buffon).

(6) Attraperoit (Éd. 1766).

que je n'aïe pas à me plaindre du tour [1] qu'il m'a joué, je vous conseille de ne pas suivre mon exemple ; cela pourroit par la suite avoir de grandes conséquences : car peu à peu vos gouverneurs et vos officiers recruteroient plus [2] pour leurs plaisirs que pour votre gloire, et finalement votre armée seroit comme le régiment de votre Oncle Henri. J'aurois aimé la chasse, mais le compte du grand Veneur de votre Ayeul [3] m'en corrigea. Mon père m'a dit cent fois qu'il n'y avait que deux Rois en Europe qui fussent assez riches pour forcer des cerfs, parce qu'il est indécent de chasser en gentilhomme quand on a une couronne sur la tête. La nature m'a donné des penchants assez doux, j'aime la bonne chère, le vin, le café et les liqueurs ; cependant mes sujets croïent que je suis le Prince du monde [4] le plus sobre ; quand je mange en public, mon cuisinier allemand fait le dîner [5]; quand je suis dans mes petits appartements, mon cuisinier français fait tout ce qu'il peut pour me contenter, et j'avoue que je suis un peu difficile [6]; je suis près de mon lit et c'est ce qui me rassure sur tout ce que je bois. Les Philosophes ont beau dire, les sens méritent bien qu'on leur donne deux heures par jour,

(1) Des tours (Ms Buffon).
(2) Vivraient plutôt (Ms Buffon).
(3) Bisayeul (Éd. 1766).
(4) Le Roi du Nord (Éd. 1766).
(5) L'éd. 1766 ajoute : Je bois de la bière et deux ou trois verres de vin.
(6) Ces quatre derniers mots manquent dans notre manuscrit.

car dans le fait, que seroit notre existence sans eux? Je joue avec plaisir [1], mais je n'ai pu m'accoutumer à perdre; d'ailleurs le jeu est le miroir de l'âme, ce qui ne fait pas tout à fait mon compte, parce que je ne suis pas curieux qu'on lise dans la mienne [2]. J'aime beaucoup le spectacle et surtout la musique; mais je trouve qu'un opéra est bien cher, et le plaisir que je goûte à entendre une belle voix ou un bon violon seroit bien plus vif, s'il ne coûtoit pas tant d'argent. Comme personne ne se fait illusion sur cette dépense, j'ai fait tous mes efforts pour persuader qu'elle étoit utile et nécessaire : mais les généraux n'ont jamais voulu convenir qu'une chanteuse ou un virtuose dût avoir [3] les mêmes appointements qu'eux. Je vous fais connoître ici, mon cher Neveu, l'homme à mes dépens; croyez qu'il est toujours livré à ses passions, que l'amour-propre fait sa gloire et que toutes ses vertus ne sont appuyées que sur son intérêt et sur son ambition; voulez vous passer pour héros, approchez hardiment du crime [4]; voulez vous passer pour sage, contrefaites-vous avec art.

(1) Mauvaise version du manuscrit Buffon : *Je jouis des plaisirs, mais*, etc.

(2) L'édition 1766 ajoute : Ainsi mon cher neveu, examinez-vous bien, et si vous n'avez pas un penchant décidé pour le gain, vous pouvez jouer (Ms Buffon).

(3) N'ont jamais pu concevoir qu'un charlatan ou un musicien doivent avoir, etc. (Ms Buffon).

(4) Cette phrase est supprimée dans le manuscrit Buffon.

CINQUIÈME MATINÉE. (1)

De la Politique d'État.

La Politique d'État se réduit à trois principes : le premier, à se conserver et suivant les circonstances à s'aggrandir; le second, à ne s'allier que pour son avantage; et le troisième, à se faire craindre et respecter, dans les temps même les plus fâcheux.

Premier principe.

En montant sur le trône, je visitai les coffres de mon père; sa grande économie me mit dans le cas de concevoir de grands projets; quelque temps après, je fis la revue de mes troupes, je les trouvai superbes (2); après cette revue, je retournai à mes coffres et j'en tirai de quoi doubler mon militaire. Comme je venois de doubler ma puissance, il étoit naturel que je ne me

(1) DOUZIÈME MATINÉE (Ms Buffon).

(2) Notre manuscrit a omis ces mots : *je fis la revue de mes troupes, je les trouvai superbes ; après cette revue.*

bornasse pas à conserver ce que j'avois; ainsi je fus bientôt décidé à profiter de la première occasion qui se présenteroit. En attendant, j'exerçai bien mes troupes, et je fis tous mes efforts pour que toute l'Europe eût les yeux attachés sur mes manœuvres [1]; je les renouvellai chaque année, afin de paroitre plus savant, et finalement je parvins à mon but : Je tournai la tête des puissances [2]; tout le monde se crut perdu [3], si l'on ne savoit pas remuer les bras, les pieds et la tête à la prussienne. Et tous mes soldats et mes officiers crurent valoir deux fois plus, quand ils virent qu'on les imitait partout.

Lorsque mes troupes eurent ainsi acquis un avantage sur toutes les autres, je ne fus plus occupé qu'à examiner les prétentions que je pouvois former sur différentes provinces. Quatre points principaux s'offraient à mes yeux : La Silésie, la Prusse Polonaise, la Gueldre hollandoise et la Poméranie Suédoise. Je me fixai à la Silésie, parce que cet objet méritoit plus que tous les autres mon attention et que les circonstances m'étoient plus favorables. Je laissai au tems le soin d'exécuter mes projets sur les autres points. Je ne Vous démontrerai pas la validité de mes prétentions sur cette Province; je les ai fait établir par mes orateurs, l'Impératrice-Reine les a fait combattre par les siens,

(1) Eut les yeux sur mes mouvements (Ms Buffon).

(2) A toutes les puissances (Éd. 1766).

(3) J'étonnai la terre; toutes les puissances, tout le monde se crut perdu. (Ms Buffon).

et nous avons fini le procès à coup de canon, de sabre, et de fusil, Mais, pour revenir aux circonstances, voici comme elles se présentèrent. La France vouloit ôter l'Empire à la Maison d'Autriche, je ne demandois pas mieux; la France vouloit faire en Italie un Etat à l'Infant (1), j'en étois charmé, parce qu'on ne pouvoit le faire qu'aux dépens de la Reine; la France enfin conçut le noble projet d'aller aux portes de Vienne; c'est où je l'attendois pour m'emparer de la Silésie. Ayez donc, mon cher Neveu, de l'argent, donnez un air de supériorité à vos troupes (2), attendez les circonstances, et soyez (3) assuré, non pas de conserver vos Etats, mais de les aggrandir. Il y a de mauvais Politiques qui prétendent qu'un Etat qui est arrivé à un certain point, ne doit plus penser à s'aggrandir, parce que le sistême de l'équilibre a presque fixé à chaque puissance son coin; je conviens que l'ambition de Louis XIV faillit coûter cher à la France, et je sais toute l'inquiétude que la mienne m'a donnée; je sais aussi que la France, dans ses plus grands malheurs, donna une couronne et conserva les provinces qu'elle avoit conquises, et vous venez de voir qu'au milieu de la tempête (4) qui me menaçoit, je n'ai rien perdu; ainsi tout dépend de la circonstance (5) et du courage de celui qui prend.

(1) La France vouloit faire l'Électeur de Bavière empereur (Ms Buffon).
(2) Ce dernier membre de phrase n'est pas dans notre manuscrit; il est emprunté à l'édition 1766 et au manuscrit Buffon.
(3) Vous serez assuré (Éd. 1766).
(4) Qui me menaçoit (Éd. 1766).
(5) De la constance (Éd. 1766).

Vous ne sauriez croire en outre, mon cher Neveu, combien il est important à un Roi, et à un Etat, de s'écarter souvent des routes ordinaires, et ce n'est que par le merveilleux qu'on en impose et qu'on se fait un nom.

L'Equilibre est un mot qui a subjugé le monde entier, parce qu'on croyoit qu'il assuroit une possession constante; mais dans le vrai, ce n'est qu'un mot, car l'Europe est une famille où il y a de mauvais (1) frères et de mauvais parents. Je dis plus, mon cher Neveu, c'est en méprisant ce sistème que l'on va au grand (2). Voyez les Anglais, ils ont enchaîné la mer; ce fier élément n'ose plus porter de vaisseaux qu'avec leur permission.

Il résulte de tout ceci qu'il faut toujours tenter, et être bien persuadé que tout nous convient; mais il faut seulement prendre garde de ne pas afficher avec trop de vanité ses prétentions; et surtout nourrissez deux ou trois hommes éloquents à votre Cour, et laissez-leur le soin de vous justifier.

Second Principe.

S'allier pour son avantage est une maxime d'État, et il n'y a pas de puissance qui soit autorisée à la négliger; de là suit cette conséquence qu'il faut rompre son alliance, lorsqu'elle est préjudiciable. Dans ma

(1) Trop de mauvais (Éd. 1766).
(2) Que l'on voit en grand (Ms. Buffon).

première guerre avec la Reine, j'abandonnai les François à Prague, parce que je gagnois au marché la Silésie (1); quand je les aurois conduits jusqu'à Vienne (2), ils ne m'en auroient jamais donné autant. Quelques années après, je renouai avec eux, parce que j'avois l'envie de tenter la conquête de la Bohême, et que je voulois me ménager cette puissance pour le besoin (3). J'ai négligé depuis cette nation pour me rapprocher de celle qui m'offroit le plus (4). Quand la Prusse, mon cher Neveu, aura fait sa fortune, elle pourra se donner un air de bonne foi et de constance, qui ne convient tout au plus qu'aux grands États et aux petits Souverains. Je vous ai dit, mon cher Neveu, que qui dit Politique (5), dit presque Coquinerie, et cela est vrai.

Cependant, vous trouverez sur cela des gens de bonne foi, qui se sont fait de certains sistèmes de probité. Ainsi vous pouvez tout hazarder avec vos ambassadeurs; j'en ai trouvé qui m'ont servi sur les toits et qui pour découvrir un mistère auroient fouillé dans les poches d'un Roi. Attachez vous surtout à ceux qui ont le talent de s'exprimer en termes vagues ou en phrases louches et renversées (6). Vous ne feriez pas

(1) Parce que je gagnai Silésie au marché (Éd. 1766).
(2) Presque toutes les éditions disent : *Paris*. L'édition de 1766 nous a fourni cette utile correction.
(3) Que je voulais me ménager le succès. (Ms Buffon).
(4) Le plus de chances de réussite. (Ms Buffon).
(5) Prononcer le mot Politique. (Ms Buffon).
(6) En termes susceptibles d'un sens double et renversé. (Ms Buffon).

même mal d'avoir des médecins et des serruriers politiques, ils pourroient quelquefois vous être d'une grande utilité. Je connois par expérience tous les avantages qu'on peut en tirer.

Troisième Principe.

Se faire craindre et respecter de ses voisins, c'est le comble de la grande politique. L'on peut parvenir à son but par deux moyens : Le premier est d'avoir une force réelle, des ressources véritables ; le second est de savoir bien employer ce que l'on a. Nous ne sommes point dans le premier cas. Voilà pourquoi je n'ai rien négligé pour être dans le second.

Il y a des puissances qui s'imaginent qu'une ambassade doit se faire toujours avec grand éclat (1). M. de Richelieu à Vienne ne servit cependant qu'à donner des travers aux François, parce que les Autrichiens crurent toute la nation aussi musquée que celui qui la représentoit. Pour moi, je tiens que c'est plus dans la façon noble, dont l'ambassadeur fait parler son Maître, que dans l'étalage de quelques équipages, qu'on trouve la véritable considération. C'est pour cela que je ne veux plus avoir d'ambassadeurs, mais bien des envoyés. D'abord, le premier poste est très-difficile (2) à remplir, parce qu'il faut un home de très grande

(1) Grand état. (Éd. 1784).
(2) *Alias :* Trop difficile.

condition (1), trés riche et qui entende parfaitement la politique; au lieu que pour celui d'envoyé, le dernier avantage suffit. En adoptant ce sistéme, vous épargnerez chaque année des sommes considérables et vous n'en ferez pas moins vos affaires. Il y a cependant des occasions, mon cher Neveu, où il faut représenter avec magnificence, comme lorsqu'il est question de rompre avec une Cour (2), de faire une alliance, ou de s'unir par le sang; mais ces ambassadeurs doivent toujours être regardés comme extraordinaires.

Pour en imposer à vos voisins, jetez dans vos actions le plus d'éclat que vous pourrez, et surtout que personne n'écrive dans votre royaume que pour louer tout ce que vous ferez. Ne demandez jamais faiblement, paraissez plutôt exiger. Si l'on vous manque, réservez votre vengeance, jusqu'au moment où vous pourrez avoir une satisfaction des plus complètes (3), et surtout ne craignez pas les représailles, votre gloire n'en souffrira pas; tant pis pour vos sujets, sur qui cela tombera. Mais voici le vrai point : Il faut que tous vos voisins soient persuadés que vous ne doutez de rien et que rien ne peut vous étonner; tâchez surtout de passer dans leurs esprits pour une tête dangereuse, qui ne connoît d'autre principe que celui qui conduit à la gloire; faites aussi en sorte qu'ils soient bien convaincus que vous aimeriez mieux perdre deux royau-

(1) Considération. (Éd. 1766).
(2) L'édition de 1766 ne contient pas les cinq derniers mots.
(3) Satisfaction complète (Ms Buffon).

mes que de ne pas jouer un rôle dans la postérité. Comme ces sentiments demandent des âmes peu communes, ils frappent, ils étourdissent la plupart des hommes, et c'est, au vrai, ce qui constitue dans le monde les plus grands Monarques (1).

Quand un étranger viendra à votre Cour, comblez le d'honnêtetés, et surtout tâchez de l'avoir toujours auprès de vous. C'est le moyen (2) de lui cacher les vices de votre gouvernement. Si c'est un militaire, faites manœuvrer devant lui le régiment des Gardes, et que ce soit vous qui le commandiez; si c'est un bel Esprit qui ait composé un ouvrage, qu'il l'aperçoive sur votre table (3); si c'est un commerçant, écoutez-le avec bonté, carressez-le, tâchez de le fixer chez vous.

(1) C'est une idée qui constitue dans le monde le grand monarque (Ms Buffon).

(2) Le moyen sûr (Éd. 1766).

(3) L'édition de 1766 ajoute : Et parlez-lui de ses talens.

TABLE DES MATIERES.

